

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-002546 / 84503583
UPM S.A. (Succursale UPM Raflatac), 1920 Martigny
Fabrication des papiers autocollants
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
54 H
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement)
- 13-001149 / 66101772
MEGANET VENTIL Sàrl, 1226 Thônex
Nettoyage et dégraissage industriel des installations de ventilation
de leurs clients établis sur les cantons de Genève et Vaud
Horaire indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.06.2013–31.05.2016 (Renouvellement)
- 13-001599 / 52006641
Cicorel S.A., 1510 Moudon
Galvanoplastie, impression, sérigraphie, perçage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H, 1 F
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement)
- 13-001585 / 51977814
Glasson Imprimeurs Editeurs S.A., 1630 Bulle
Press: Impression sur machines offset (2 et 4 couleurs). Postpress: Apprêt/reliure
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-000407 / 8591851
ANDRITZ HYDRO S.A., 1925 Finhaut
Travaux de mise en oeuvre (dans les cavernes) de tronçons de conduite forcée
sur le chantier Nant de Drance
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
60 H
01.01.2014–31.12.2016 (Nouveau permis)
- 13-001569 / 52077396
Stalder Extrusion S.A., 1312 Eclépens
Halles de production: extrusion de tubes et profilés en matière synthétiques
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
21 H
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 13-001589 / 52153654
Pressor S.A., 2800 Delémont
Impression (rotative) et expédition du journal *Le Quotidien Jurassien*
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H, 2 F
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-001370 / 53298402
Fromagerie Moléson S.A., 1694 Orsonnens
Préparation des commandes de produits laitiers ultra frais pour la livraison tôt le lundi matin
Besoin particulier de consommation
3 H
01.06.2013–31.05.2016 (Renouvellement)
- 13-000295 / 65462105
PricewaterhouseCoopers S.A., 1202 Genève
Département Risk Assurance (RA): travaux de maintenance et de mise à jour des applications informatiques chez leurs clients
Horaire indispensable pour des raisons techniques
34 H
01.02.2013–31.01.2016 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-002258 / 71660579
Consommation le village, 1660 Château-d'Ex
Boulangerie (labo) et livraison: production d'articles de boulangerie pour leurs succursales et leurs clients de la région (par exemple, hôtels, EMS, hôpitaux, restaurants)
Besoin particulier de consommation
6 H, 2 F
01.06.2013–31.05.2016 (Renouvellement)
- 14-000396 / 67063914
DSR Restaurant du personnel de Philip Morris Products S.A., 2000 Neuchâtel
Restaurant d'entreprise
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H, 3 F
01.02.2014–31.01.2017 (Renouvellement)

- 14-000004 / 51963654
Micarna S.A., 1784 Courtepin
Emballage frais Volaille, Valorisation congelés Volaille
Besoin particulier de consommation
90 H, 40 F
01.01.2014–30.06.2014 (Renouvellement)
- 13-001617 / 60236816
Cornu S.A., boulangerie fine, 1424 Champagne
Secteur de production des flûtes feuilletées (cond. + labo) et cœurs de France
(cond + labo)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H, 15 F
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 13-001548 / 79508834
Atos AG, 1020 Renens VD
Intervention de dépannage lors de problèmes techniques sur les équipements IT
de leurs clients dans toute la Suisse
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.07.2013–30.06.2016 (Nouveau permis)
- 13-001571 / 79508792
Atos AG, 1800 Vevey
Intervention de dépannage lors de problèmes techniques sur les équipements IT
de leurs clients dans toute la Suisse
Horaire indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 13-001161 / 51965599
Vetropack S.A., 1162 St-Prex
Atelier des moules
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
5 H
01.06.2013–31.05.2016 (Renouvellement)
- 13-001199 / 53600875
VTX Services S.A., 1009 Pully
Technical support (support à la clientèle)
Horaire indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.06.2013–31.05.2016 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 13-001160 / 51965599
Vetropack S.A., 1162 St-Prex
composition, enfournage, machines IS, triage-emballage, contrôles de qualité,
transports internes
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
88 H
01.06.2013–31.05.2016 (Renouvellement)
- 13-001545 / 84503583
UPM S.A. (Succursale UPM Raflatac), 1920 Martigny
Fabrication des papiers autocollants
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
14 H
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement)

Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 13-001616 / 60236816
Cornu S.A., boulangerie fine, 1424 Champagne
*) Secteur de production des flûtes feuilletées et cœurs de France ligne 3,
conditionnement et laboratoire
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H, 15 F
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

1^{er} avril 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail